



## DÉLIBÉRATION

### Séance du Conseil Municipal du 28 mars 2026

Élus :	29	<b>L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-huit mars</b> , le Conseil Municipal de la Commune de CHASSE-SUR-RHONE dûment convoqué le 23 mars deux mille vingt-six, s'est réuni à 9h en session ordinaire, salle Jean Marion, sous la présidence de BOUVIER Christophe, Maire.
Présents :	27	
Absents :	2	
Pouvoirs :	2	
Votants :	29	
Présents :		BOUVIER Christophe, DOUKKALI Sonia, BOUCHAMA Salah, RENAUD Sandrine, PROÏA Maxime, BORDA SAÏBI Danielle, BELLABES Loïs, DEL OLMO Céline, LANGLOIS Rémy, PETIT Magali, VERMARE Anne, GANDINI Stéphane, RADON BERNET Sylvie, BORG Pierre, BERTHEL Laure, BUTY Christian, FRECHOSO Christine, COMBIER André, VIZCAINO Stéphanie, BALSAMO Mario, MARTIN Catherine, MAZET Jérôme, DANIELE Muriel, PARRA Anabelle, DUCHENE Stéphane, TOURNIER Marie-Pierre, GOETINCK Patrick.
Absents :		MENGIN Vincent, SALAS Kévin
Absents ayant laissés procurations :		MENGIN Vincent à BOUVIER Christophe SALAS Kévin à DANIELE Muriel
Secrétaire de séance :		Salah BOUCHAMA

#### Délibération n° 28\_03\_017\_1B3

#### **OBJET : Élection des Adjoints**

Après avoir fixé le nombre des adjoints, le Code Général des Collectivités Territoriales dans son article L 2122-7-2 dispose :

*« Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.*

*Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.*

Il est procédé à l'élection des adjoints.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **D'ELIRE** la liste des adjoints au scrutin de liste et à la majorité absolue.

Envoyé en préfecture le 01/04/2026

Reçu en préfecture le 01/04/2026

Publié le 30/03/2026



ID : 038-213800873-20260328-28\_03\_0171B3-DE

Liste présentée par « Chasse Nouvelle Ere » :

- Mme BORDE SAIBI Danielle
- M. BOUCHAMA Salah
- Mme RENAUD Sandrine
- M. PROÏA Maxime
- Mme DOUKKALI Sonia
- M. LANGLOIS Rémy
- Mme PETIT Magali

Liste présentée par « Chassère avant tout » :

- Mme DANIELE Muriel
- M. SALAS Kévin
- Mme PARRA Anabelle
- M. DUCHENE Stéphane
- Mme TOURNIER Marie-Pierre
- M. GOETINCK Patrick

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	27
À déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	0
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	27
Majorité absolue des suffrages exprimés	14

Ont obtenu :

- liste « Chasse Nouvelle Ere »	22
- liste « Chassère avant tout »	5

Sont élus adjoints au Maire :

- Mme BORDE SAIBI Danielle
- M. BOUCHAMA Salah
- Mme RENAUD Sandrine
- M. PROÏA Maxime
- Mme DOUKKALI Sonia
- M. LANGLOIS Rémy
- Mme PETIT Magali

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Publié à CHASSE-SUR-RHONE, le 30 mars 2026.

Le Maire,  
Christophe BOUVIER



Envoyé en préfecture le 01/04/2026

Reçu en préfecture le 01/04/2026

Publié le 30/03/2026



ID : 038-213800873-20260328-28\_03\_0171B3-DE